

"La licence fait vivre toute la chaine de nos sports"

Confrontée à la crise sanitaire depuis bientôt un an, comme toutes les fédérations sportives, la F.F.P.J.P. sait que l'année 2021 est à haut risque. Le monde du sport amateur subit de plein fouet l'arrêt des activités. Le manque de pratique lors de la saison 2020 a amené les licenciés à s'interroger sur les finances de la fédération.

Jean-Marie MARAUX, Trésorier Général de la F.F.P.J.P., apporte des réponses sur le fonctionnement de la F.F.P.J.P. et sur ses finances en toute transparence.

2021 sera l'année où l'on tourne la page de cette crise sanitaire, mais il est encore difficile de savoir quand exactement. La F.F.P.J.P. souhaite malgré tout maintenir toutes les compétitions possibles ?

Exactement. **Nous avons le souhait de reprendre au plus vite et de maintenir tout ce qui est possible au calendrier.** Nous avons plusieurs hypothèses de reprises selon le moment où nous obtiendrons un feu vert de L'État. J'espère que nos licenciés prennent maintenant conscience que face à des décisions gouvernementales ou préfectorales, la F.F.P.J.P. ne peut qu'appliquer les mesures de L'État. Les mondes de la culture, du tourisme, de la restauration et bien d'autres souffrent largement autant que nous et l'on voit bien que les restrictions sont générales.

Nous comprenons la frustration des licenciés mais qui peut croire que la fédération approuve cette situation ? Qui peut croire qu'on se satisfait de la saison 2020 qu'on a connue ? Il n'y a pas d'un côté les dirigeants et de l'autre les pratiquants. Nous sommes tous dans le même bateau et nous avons tous la même volonté de voir les compétitions reprendre. **D'ailleurs, la fédération, ce n'est pas juste le comité directeur qui la dirige, la fédération c'est chacune et chacun des licencié(e)s qui la composent.** Tous les dirigeants bénévoles, de tous les niveaux : club, comité départemental, comité régional ou fédéral ont été atterrés de connaître pour la première fois une saison sans Championnat de France. On n'aurait jamais pu imaginer un tel scénario il y a un an.

Chacun doit comprendre qu'aucune des annulations ou des interdictions qui nous ont touchés ne sont de notre responsabilité. Les licenciés se tournent vers leur fédération c'est un réflexe logique, **mais ce sont bien les autorités publiques qui n'autorisent pas la pratique du sport amateur, pas la F.F.P.J.P.** Ce n'est pas non plus la F.F.P.J.P. qui a choisi que les compétitions de haut-niveau pouvaient elles se tenir. Ce sont des décisions gouvernementales.

On sait que 2021 sera l'année de la reprise, à un moment ou à un autre, le plus tôt sera le mieux. Nous serons prêts le moment venu.

Que répondez-vous aux licenciés qui s'interrogent sur le coût de la licence ?

De très nombreux licenciés ignorent le fonctionnement des finances de la fédération. Nous avons très certainement une responsabilité à ce niveau, par manque de pédagogie. Je veux tout d'abord souligner que, tous ceux qui ont eu une licence dans une autre fédération sportive, ou qui ont des enfants licenciés ailleurs, savent que **le prix de la licence de la F.F.P.J.P. est parmi les plus bas dans le monde du sport**. C'est un fait incontestable.

Ce qu'il faut expliquer, c'est que la part qui revient à la F.F.P.J.P. sur chaque licence est de 12€ pour un adulte ou un junior et de 7€ pour les benjamins – minimes - cadets. Nous nous sommes aperçus que de très nombreux licenciés imaginent que la F.F.P.J.P. encaisse la totalité du prix de la licence. Non ! **Nous percevons seulement la part fédérale.**

Donc, pour prendre un exemple concret, un licencié adulte qui paie sa licence 35€ apporte une part de 12€ à la fédération. Le reste est divisé en parts qui font vivre le club (pour ceux qui prennent une part), le comité départemental et le comité régional. Et ces parts sont variables selon chacune de ces entités.

Prendre une licence, s'acquitter d'une cotisation, **c'est donc faire vivre toutes ces structures**. Pour que de compétitions aient lieu, il faut des bénévoles qui œuvrent dans des associations, à tous les niveaux. Pour que les qualificatifs aux Championnats de France si appréciés de nos licenciés aient lieu, qu'ils soient départementaux ou régionaux, il faut des comités qui gèrent leur organisation. Et notre fédération propose un panel de compétitions très divers : les concours départementaux, régionaux, nationaux... Les qualificatifs aux Championnats de France. Les compétitions par club. Tout cela est géré par des équipes de bénévoles dans les comités, ne l'oublions jamais. **Et la licence permet à tout cela d'exister.**

Justement, d'où proviennent les finances de la fédération ?

A ce sujet il faut être clair : **75% de nos recettes viennent des affiliations, des licences et des mutations**. Les 25% restants proviennent des diverses activités de la fédération (formation, droits d'inscription, subventions...).

Autrement dit, **notre bonne santé financière repose principalement sur le nombre de licenciés**. En temps normal, c'est une grande force car nous sommes autonomes financièrement et n'avons pas besoin d'apports extérieurs. En temps de crise, cette situation très délicate ne peut qu'affecter dangereusement nos finances.

C'est pourquoi j'insiste, **la fédération n'est en rien à l'origine des interdictions de pratique**. Elle les subit et les regrette comme tout le monde. **Et si nos licenciés nous fuient, c'est tout l'édifice qui est pénalisé. La licence fait vivre toute la chaîne de nos sports.**

Dans le budget de la F.F.P.J.P., une grande partie est « redistribuée » aux pratiquants. Précisez-nous cela ?

Tout à fait. **Environ un tiers de notre budget repart directement vers les licenciés.** Il s'agit de l'organisation des diverses compétitions ouvertes à tous les licenciés (Championnats des Clubs, Coupe de France, Championnats de France), des remboursements de frais des participants, des actions de développements et de promotion envers les jeunes, des dépenses consacrées à la médiatisation de nos sports (WEB TV et TV), de l'assurance des licenciés... Tout compris, **cela représente 1.5 millions d'euros de dépenses.**

Le reste du budget est évidemment consacré au développement de nos pratiques et aux frais qui en incombent. Il s'agit de la politique fédérale, basée sur le projet fédéral en adéquation avec les attentes du Ministère des Sports.

Notre discipline Pétanque est reconnue sport de haut-niveau par notre Ministère. A ce titre, la part de notre budget relative à la partie haut-niveau, c'est-à-dire l'ensemble des collectifs Jeunes, Espoirs, Féminins et Masculins, se porte à 280 000€ (dont 64 000€ de subvention publique), soit 6% de notre budget fédéral.

La F.F.P.J.P. a une trésorerie qui est saine, sa gestion est sérieuse, mais contrairement aux idées reçues, nous n'avons pas de réserves inépuisables.

2021 sera tout simplement cruciale pour l'avenir de nos deux disciplines sportives et je compte sur des équipes dirigeantes soudées et unies à tous les niveaux de notre organisation fédérale. Et surtout je compte sur nos licenciés qui se doivent d'apporter leur soutien sans faille à nos structures afin de faire face ensemble à cette crise sanitaire sans précédent et ainsi permettre de sauvegarder le développement de nos si belles disciplines sportives, la Pétanque et le Jeu Provençal.